

Demandes de documents

J. H. Fraser Propriétaire	Highland Farm Limited Hazelbrook R.R. #1 Charlottetown, P.E.I. C1A 7J6
S. Kaneec	Chairman, Président Soo Line Mills (1969) Ltd. 7 Higgins Avenue Winnipeg, Manitoba R3B 0A1
C. LeBon Doyen	Bureau du Doyen Faculté des sciences de l'administration Université Laval Ste-Foy (Québec) G1K 7P4
A. A. LeBouthillier Notaire	Case postale 297 Caraquet (N.-B.) E0B 1K0
J. R. Longstaffe Directeur général	Canadian Forest Products Ltd. 2800-1055 Dunsmuir Street P.O. Box 49420 Bentall Postal Station Vancouver, B.C. B7X 1B5
J. S. Palmer Avocat	P.O. Box 280, Station "M" Calgary, Alberta T2P 2H9
M ^{me} Y. Lefebvre-Richard Présidente et directrice générale	J. B. Lefebvre Ltée 9950, boul. Ray-Lawson Montréal (Québec) H1J 1L8
J. A. Stack Avocat	McKercher, McKercher, Stack, Korchin & Laing 374 Third Avenue South Saskatoon, Sask. S7K 1M5
M. Woodward Homme d'affaires	Woodward's Oil Ltd. P.O. Box 300 Postal Station "C" Happy Valley Goose Bay, Labrador A0P 1C0

[Traduction]

M. Evans: Je demande, monsieur le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, je demande que tous les avis de motion portant production de documents soient reportés.

M. le Président: Tous les avis de motion portant production de documents sont-ils reportés?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1977 SUR LES ACCORDS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES ET SUR LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTABLIS

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 31 janvier 1984, de la motion de M. Lalonde: Que le projet de loi C-12, tendant à modifier la loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur le financement des programmes établis, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir faire ici quelques observations officielles sur le projet de loi C-12, dont la Chambre est maintenant saisie. Il a trait à une institution qui m'est chère et qui intéresse, j'en suis persuadé, tous les députés et tous les Canadiens; soit l'université canadienne. Nous considérons souvent les universités comme de simples établissements d'enseignement presque élitistes, ouverts aux enfants des Canadiens qui ont les moyens de payer des études universitaires. En fait, cela était rigoureusement vrai il y a bien des années. Les universités ont évolué au cours des dernières décennies et sont devenues des institutions démocratiques dont l'enseignement est à la portée de presque tous les Canadiens capables de poursuivre des études postsecondaires.

J'ai parlé des universités comme d'institutions éducatives, mais il faut aussi les considérer comme des établissements industriels. Elles sont en effet des entreprises industrielles en ce sens qu'elles emploient un grand nombre de personnes et qu'elles contribuent aux économies des régions où elles sont situées. Je puis en témoigner car, dans la ville de Halifax, les universités représentent l'une de nos principales industries. Nous avons la bonne fortune de compter dans Halifax et la région avoisinante des universités canadiennes renommées et de premier ordre, dont l'Université Dalhousie, l'Université St. Mary's, l'Université Mount Saint Vincent, l'Université technique de la Nouvelle-Écosse, le Collège des arts et du design de la Nouvelle-Écosse et d'autres. Quand nous nous rendons compte de la place importante qu'occupent ces institutions non seulement dans notre société mais dans l'économie locale de Halifax et d'autres villes universitaires d'un bout à l'autre du Canada, force nous est de reconnaître qu'en appuyant les universités nous ne faisons pas qu'aider les étudiants qui profitent de leur enseignement, nous soutenons aussi l'économie de ces régions. Nous créons des emplois et suscitons de l'activité économique et, avec le temps, nous récoltons le double, le triple et même plus des dollars que nous avons investis au départ dans les universités.

Il convient de se demander d'où provient l'argent que dépensent les universités du Canada et combien cela peut représenter. J'ai demandé qu'on me fournisse quelques chiffres à ce sujet. Ils sont vraiment surprenants. Les universités du Canada dépensent plus de 4.7 milliards de dollars. Pour vous donner une idée des chiffres en cause, monsieur le Président, je vous signale que plus de 720,000 étudiants sont inscrits à plein